

ains distincts, aux vacances existant dans la 1<sup>re</sup> série et dont l'indication se trouve également à la suite du présent arrêté.

Les assemblées électorales seront présidées par les maires des villes où siègent les conseils de prud'hommes, ou par leurs adjoints, ou, en cas d'absence ou d'insuffisance des adjoints, par les conseillers municipaux désignés à cet effet par les maires.

Les choix, pour la nomination des prud'hommes, ne pourront porter que sur des électeurs âgés de trente ans accomplis et sachant lire et écrire.

Au premier tour de scrutin, nul candidat ne sera proclamé s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Au second tour, la majorité relative suffira.

Chaque scrutin devra durer au moins trois heures.

Des cartes ou lettres d'avis seront délivrées à l'avance, à la diligence des maires des villes où siègent les conseils de prud'hommes.

Ces fonctionnaires sont, en outre, chargés de désigner les locaux dans lesquels les électeurs se réuniront.

TABLEAU indiquant le nombre de membres à élire par les patrons et les ouvriers, pour le renouvellement de la 2<sup>e</sup> série du Conseil de Prud'hommes de Roubaix.

INDICATION des catégories.	Nombre de membres à élire.	NOMS DES MEMBRES A REMPLACER et motifs de leur remplacement.
Conseil de prud'hommes de Roubaix.		
Patrons.	2	Grimouprez (Eugène), Lefebvre (Louis), et Gaydet-Boet, sortant d'exercice.
Ouvriers.	3	Martin (Adolphe), Seloise (Henri) et Clarius (Louis), sortant d'exercice.

Le Préfet du Nord donne avis que M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient de faire publier le 34<sup>e</sup> volume de la collection des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi du 5 juillet 1844.

Un exemplaire de ce volume est déposé au secrétariat-général de la Préfecture et dans chacune des deux Sous-Préfectures, où il sera communiqué sur place aux personnes qui désireraient y puiser des renseignements.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 12 juin 1860.

1. Nomination d'une commission de surveillance pour le bureau de métrage public.
2. Adoption de quelques changements aux dispositions des bains et lavoirs publics.
3. Redressement du pavé au chemin de l'Épeule.
4. Crédits supplémentaires aux écoles chrétiennes et aux salles d'asile.
5. Crédits supplémentaires aux écoles de dessin et de musique.
6. Vote d'un subside pour compléter le renouvellement des pavés de la route départementale n° 14, dans la traverse de Roubaix et pour payer les accotements de ladite route dans la continuation de la rue de l'Embranchement.
7. Le Conseil adopte la proposition de rectifier le tracé d'alignement dans une partie du Chemin Vert.
8. Projets de construction de presbytères pour l'église de Notre-Dame et pour celle du Tilleul, renvoyés à l'examen de la Commission des Travaux.
9. Renvoi à la même Commission d'une demande tendant à obtenir la suppression d'une

partie du sentier du Tilleul et son remplacement par des rues.

10. Confirmation d'une délibération précédente relative à la largeur des chemins.

11. Adoption d'un projet de renouvellement de pavage dans les rues du Château et de Saint-Antoine.

12. Délibération par laquelle le Conseil émet le vœu que le Gouvernement s'occupe au plus tôt des travaux d'achèvement du Canal, suivant le tracé qui a fait l'objet de la loi de 1825 en ne tenant aucun compte des entraves que suscite la ville de Tourcoing.

13. Vote pour la continuation du pavé d'Hem jusqu'à la limite de Roubaix, immédiatement après les quatre chemins précédemment désignés. (Communiqué).

Par décret impérial en date du 9 juin, est déclarée d'utilité publique, dans la ville de Roubaix, la construction du nouvel HÔPITAL NAPOLEON, sur le terrain dit de Blanche-Maille. En conséquence, le maire est autorisé à acquiescer, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par expropriation, les terrains indiqués au plan qui a servi de base à l'enquête ouverte du 19 au 21 septembre 1859. (Communiqué).

Par décret impérial du 4 juin, sur la proposition de M. le Préfet du Nord et conformément à une délibération du Conseil municipal de Roubaix, M. Wallet, commissaire central, vient d'être promu au commissariat de première classe.

Nos concitoyens applaudiront à cet avancement; ce n'est pas seulement la récompense des services rendus par M. Wallet, c'est aussi un hommage accordé aux qualités élevées de cet honorable fonctionnaire.

Par suite de contraventions constatées par M. Druelle, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, de Roubaix, treize condamnations ont été prononcées hier à l'audience du tribunal de Lille, contre les marchands de lait battu dont les noms suivent :

- Léon Vandenberghe, de Leers, convaincu d'avoir falsifié la marchandise qu'il mettait en vente, en y ajoutant 64 % d'eau, a été condamné à 50 fr. d'amende.
- Louis Delabarre, de Belleghem, 64 % d'eau, 50 francs ;
- Léopold Desprat, de Dottignies, 60 % , — 50 francs ;
- Guillaume Danel, de Dottignies, 60 % , — 50 francs ;
- Clément Mahieu, de Loos, 72 % , — 50 fr. ;
- Jacques Messial, de Herseaux, 60 % , — 50 francs ;
- Auguste Snouck, de Herseaux, 60 % , — 50 francs ;
- Jean-Baptiste Vandemboshe, de Dottignies, 60 % , — 50 fr. ;
- Fidèle Deburme, de Wattrelos, 60 % , — 50 francs ;
- Frédéric Spéler, de Luigne, 60 % , — 50 francs ;
- Louis Deruquez, de Dottignies, 70 % , — 50 francs ;
- Léopold Desablin, de Roubaix, 60 % , — 50 francs ;
- Charles Dutriez, de Wattrelos, 70 % , — 100 francs.

Le tribunal a ordonné la publication de ces jugements dans le Journal de Roubaix.

Dans la nuit du 8 au 9, les gardes Lepoutre et Ramsaire ont opéré l'arrestation de deux fraudeurs chargés de 70 kilos de tabac de contrebande.

Le conservateur de la Bibliothèque publique de Roubaix, désireux de réunir la collection des journaux publiés dans le pays, fait appel à ses concitoyens et prie ceux qui auraient chez eux des numéros dépareillés des divers journaux de Lille et de Roubaix, et qui ne tiendraient pas à les conserver, de vouloir bien en faire l'abandon en faveur du dépôt communal où cette collection est commencée.

Les moindres dons seront reçus avec reconnaissance; un seul numéro peut quelquefois compléter une année.

La collection de l'Indicateur de Tourcoing est complète.

Ce n'est pas un simple désir de collectionner qui amène à faire cet appel. Chargé de faire l'historique des douze dernières années, de 1848 à 1860, le Bibliothécaire espère trouver dans les journaux du temps les éléments de son travail. D'ailleurs, réunis à la Bibliothèque ces journaux, qu'on a souvent besoin de consulter, restent la propriété de tous et à l'usage de tous.

TH. LEURIDAN.

La Commission du Carrousel, qui doit avoir lieu à Lille le 17 juin, donne avis qu'on peut se procurer à l'avance des cartes d'entrée dans les tribunes au Café Latubie et chez M. Duham, contrôleur au théâtre, rue des Rêtres, 18.

Le Nouvelliste de Rouen annonce qu'une vente importante de laines aura lieu dans cette ville le 14 juin courant.

Il s'agit de 3,000 balles environ de laines de Russie, de Buenos-Ayres, d'Australie et d'Espagne.

Le Corps législatif est saisi d'un projet de loi ayant pour objet l'émission de douze millions de francs de monnaie de bronze.

On parle d'une pétition qui serait adressée à l'Empereur par les compagnies d'assurances pour solliciter une loi qui prohiberait d'une manière générale et absolue la vente des allumettes chimiques au phosphore amorphe. Une statistique officielle établit que les incendies accidentels n'étaient en moyenne jusqu'en 1838 que de 2,200 environ. Mais depuis cette époque où l'usage des allumettes chimiques a commencé, les incendies ont toujours progressé. On en comptait en 1844 déjà 4,400, et en 1857 près de 10 mille. Ces chiffres en disent assez. Une allumette perdue au moment des récoltes par un garçon de ferme entraîne des incendies aussi terribles qu'imprévus.

Les militaires appartenant au corps de l'armée d'Italie, qui viennent de rentrer en France, et n'avaient pu prendre part au bénéfice des congés accordés à divers titres aux militaires des garnisons de l'intérieur, viennent d'être appelés à jouir des mêmes avantages. Plusieurs d'entre eux, faisant partie de la classe libérable le 31 décembre 1860, sont partis de Paris le 5 de ce mois, en congé provisoire de libération.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 10 juin 1860.

Sommes versées par 55 déposants dont 8 nouveaux fr. 7,263 »  
36 demandes en remboursement. 8,092 »

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

Extrait de l'Hi toire des établissements religieux et charitables de Roubaix, par TH. LEURIDAN, conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée industriel de cette ville.

### CHAPITRE IX

#### ÉGLISE DU TILLEUL.

(Suite. — Voir notre dernier numéro.)

#### II POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE.

Le cortège municipal, réuni à l'Hôtel-de-Ville, se rend, précédé par la musique de la Grande-Harmonie, et escorté par le corps des Sapeurs-Pompiers, sur le terrain où doit être construite la nouvelle église, et où se trouve, avec le clergé, M. Bernard, vicaire-général, délégué par Mgr l'archevêque de Cambrai. Malgré la pluie qui tombe à flots, la foule est considérable.

Après les premières prières, M. Ernoul-Bayart, adjoint, au nom de M. le Maire qui préside la cérémonie, prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

» Parmi les œuvres éminemment utiles, figurent au premier rang celles qui ont pour objet de donner aux peuples le pain de l'âme. Les administrations chargées de veiller aux intérêts matériels d'une grande cité ont aussi pour devoir de donner une large satisfaction au besoin que nous éprouvons tous, quelque soit la position de fortune où Dieu nous ait placés, de lui adresser nos prières dans les moments d'affliction et nos actions de grâces dans la prospérité. Nos prédécesseurs nous ont, à cet égard, laissé de beaux exemples, et nous tenons à honneur de les suivre dans cette voie.

» Au temps où Roubaix n'était qu'une simple bourgade, notre antique et vénérable église de St.-Martin suffisait pour l'exercice du culte; mais lorsque, par des accroissements qui tiennent du prodige, la population de la ville s'est trouvée hors de proportion avec le seul édifice religieux qui lui eût été conservé, l'administration municipale obtint la création d'une seconde paroisse, et fit construire, à cet effet, l'église Notre-Dame, dont la première pierre fut posée, en 1843, dans une cérémonie semblable à celle qui nous réunit aujourd'hui.

» Plus tard, en 1853, on sentit la nécessité d'agrandir l'église de Saint-Martin, et le Conseil municipal contribua généreusement à donner à cette église les développements dont il faut reconnaître les heureux effets.

» Mais si les quartiers compris dans l'agglomération n'ont, pour le moment du moins, rien à désirer, il restait encore dans la partie rurale et dans les nouveaux quartiers qui se couvrent d'habitations, une population nombreuse, éloignée de l'autel où l'appelle l'accomplissement des devoirs du chrétien. C'est pour répondre aux vœux des braves et honnêtes ouvriers, qui forment la plus grande partie de cette population, que nous avons conçu le projet d'ériger, au hameau du Tilleul, une église dédiée à sainte Elisabeth, patronne de l'ancien hôpital de Roubaix.

» Mgr l'évêque de Cambrai a daigné approuver notre dessein, et Sa Grandeur ne pouvait nous donner une meilleure marque de l'intérêt qu'elle y porte, qu'en déléguant pour la remplacer dans la cérémonie de ce jour, M. Bernard, vicaire-général de ce diocèse. C'est par ses mains que va être placée la pierre fondamentale du nouveau temple, c'est par sa voix que cette pierre va être bénie.

» Veuillez, Monsieur le vicaire-général, accueillir l'expression de notre reconnaissance et transmettre à Mgr l'archevêque les sentiments de filiale vénération que lui portent les habitants de Roubaix dont nous sommes heureux d'être ici les interprètes.

M. le vicaire-général prononce aussi quelques belles paroles où il montre toute la satisfaction qu'il éprouve de voir que les moyens de sanctification se multiplient dans notre ville à mesure que la population s'y accroît; puis il procède à la bénédiction de la première pierre.

« Je vous en conjure, Altesse, reprit-il d'une voix tremblante, ne vous raillez pas de moi. Je suis père de famille, et pour exécuter cette commande, il faut que je puisse compter sur un paiement immédiat, sinon je suis ruiné !  
— Tu l'exécutes, ou tu ne seras pas moins ruiné, dit Potemkin en souriant et en continuant son jeu. En cas de refus, tu partiras dans huit jours pour la Sibérie, et quelques années d'essai t'apprendront s'il est plus amusant de chasser la martre que de travailler l'or.

— Prince, vous serez satisfait, dit le joaillier en soupirant. Mais quand Votre Altesse daignera-t-elle me payer ?  
— Te payer ! Parbleu ! c'est déjà fait : te voilà joaillier de la cour; c'est une rémunération plus que suffisante. Retire-toi et pense à la Sibérie !

Et, d'un geste impérieux, il le congédia. Artankoff sortit en pleurant, pâle et atterré. La physiognomie de Potemkin, qui le suivit des yeux, le sourire sur les lèvres, s'anima enfin.

« De l'or pour cent vingt mille roubles ! murmura-t-il en endossant l'uniforme de feld-marchal. Je ferai fondre tout cela. Des espèces sonnantes valent toujours mieux que des services de table. »  
Narischkin, ministre de la police, se présenta sur ces entrefaites.

« Qu'on nous laisse seuls », dit le prince. Aussitôt pages, officiers et valets de chambre disparurent derrière les lourdes portières.

« Maintenant, monsieur le ministre, faites-moi votre rapport, ajouta Potemkin en s'asseyant devant sa toilette, où il se mit à trotter avec une fine batiste ses dents éblouissantes de blancheur et à couper ses ongles avec des ciseaux d'or.

Le ministre, debout dans une attitude respectueuse, lui rendit compte de tout ce qui s'était passé dans la capitale depuis deux jours.

Tout à coup il fut interrompu par Potemkin, qui l'écoutait d'un air ennuyé.

« Vous êtes et vous serez toujours un vieux fou. Que m'importent les vols, les banqueroutes, les innocents défilés de notre bonne ville de Pétersbourg, dont vous m'entretenez là ? S'il s'agissait d'un bel assassinat ou de quelque scandale piquant dans la haute société, à la bonne heure ! Dès que je vous ai mandé, vous auriez dû deviner pourquoi.

— Sans doute Votre Altesse désire savoir ce que fait l'empereur Joseph, depuis deux jours qu'il est ici ?  
— En vérité, vous n'êtes pas aussi sot que vous en avez l'air. Eh bien, l'empereur, que devient-il ?

Le prince s'étendit dans son fauteuil et fixa ses grands yeux noirs sur le ministre.

« Il continue la vie qu'il a menée à Moscou, répondit Narischkin en haussant les épaules. On dirait qu'il a laissé au palais impérial de Vienne tout l'éclat du souverain, pour n'être ici que le comte de Falkenstein.

— En effet, il est en Russie sous le nom de son propre envoyé ! s'écria le prince en riant; il faut que cette Allemagne soit bien pauvre, pour que son empereur ne puisse mener plus grand train qu'un simple propriétaire russe !

— Arrivé à Saint-Petersbourg, il a cheminé à pied par la ville, suivi d'un seul domestique ayant son portemanteau sur l'épaule, jusqu'à l'hôtel où il a demandé deux chambres.

— Oui, je sais qu'il a cette manie, laquelle d'ailleurs s'explique aisément. S'il logeait dans une des résidences impériales, les convenances

exigeraient qu'il fût des cadeaux dignes d'une tête couronnée, et c'est là ce qu'il veut éviter, le petit comte de Falkenstein. Aussi, lorsque l'impératrice l'a invité à Zarskoje-Selo, n'a-t-il accepté qu'à la condition de pouvoir y descendre à l'hôtel. Comme il n'en existe point dans cette localité, notre auguste souveraine a ordonné au jardinier de la cour de transformer sa maison en auberge et de ne pas oublier l'enseigne. Joseph ne se douta de rien, et dans les petites choses comme dans les grandes, l'autocrate de Russie mena le bon empereur d'Autriche et se moquera de lui... Poursuis, Narischkin ! raconte-moi les faits et gestes du comte de Falkenstein. Il a visité nos établissements remarquables, et toi, en bon ministre de la police, tu n'as cessé de l'épier. Eh bien, nos richesses l'ont-elles ébloui ?

— Il ne se laisse pas éblouir, Altesse; il paraît doué de beaucoup d'empire sur lui-même. Il regarde tout d'un œil calme et observateur, et les attentions les plus flatteuses lui semblent toutes naturelles.

— Vous lui aviez donc ménagé des surprises ? demanda Potemkin d'un air sombre.

— Par ordre de Sa Majesté l'impératrice, qui en avait même imaginé quelques-unes.

— Elle paraît fort bien disposée, en effet, pour ce petit empereur : elle discute avec lui de vastes plans de ma conception, et elle oublie... Mais quelles sont donc ces surprises ?

— Avant-hier, l'empereur a visité l'Académie des sciences; on lui a présenté un atlas renfermant, entre autre, une carte de la route qu'il a suivie de Vienne à Saint-Petersbourg par Mohilew et Moscou, avec des dessins rappelant certains particularités de son voyage.

— Pas mal, dit Potemkin avec un sourire

moqueur; malheureusement, l'idée n'est pas neuve : la même chose lui est arrivée à Paris. Après, Narischkin !

— De là, il s'est rendu à l'Académie des beaux-arts. Dans un carton de gravures que lui a offert le président, il a trouvé son portrait avec ces mots pour exergue : *Multorum provindus urbes et mores hominum inspicit.*

— De qui est cette inscription ?  
— De Sa Majesté l'impératrice.

— Belle et noble louange, en effet; je gage qu'elle l'a enivré.

— Il faut croire, Altesse, qu'il supporte facilement une bonne dose du divin nectar de la flatterie, car il est resté froid, et le sourire légèrement ironique qui se joue sans cesse sur ses lèvres ne s'est pas effacé un seul instant. Il l'avait encore hier en visitant la Monnaie, où l'énorme quantité de lingots qu'il a vus ne lui a inspiré que cette question :  
« Y a-t-il toujours autant d'argent ici ? »  
Potemkin éclata de rire.

« Question pleine de finesse ! s'écria-t-il; elle prouve que le comte de Falkenstein a vu le dessous des cartes, qu'il comprend fort bien que nous avons endossé nos habits de fête pour le recevoir, et que nous les quitterons dès qu'il sera parti.

— Oui, il semble réellement douter des richesses immenses de la Russie, reprit le ministre en soupirant; malgré les lingots entassés à la Monnaie, il a demandé, à la Banque Impériale, toujours avec son terrible sourire :

« La Banque pourrait-elle rembourser tous ses billets en circulation ? »

— Et l'on a répondu affirmativement ?

— Sans doute, Altesse.

(La suite au prochain numéro.)